

Particules fines: l'exposition fréquente plus nocive que les pics

PARIS (AFP) - L'exposition fréquente aux particules fines s'avère plus nocive pour la santé que les pics de pollution et aucun exposition n'est anodine, selon un rapport de l'Afsset publié lundi.



© Atlas Vista
Un panneau annonce la limitation de vitesse sur le boulevard périphérique, le 10 août 2008 à Paris, à cause du pic de pollution (© AFP/Archives - Pascal Guyot)

Il n'a pas été observé "de seuil de concentration en particules en-deçà duquel aucun effet sanitaire ne serait constaté", indique l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) dans son étude, commandée en 2007 par les ministères de l'Ecologie et de la Santé.

Ce sont, insiste l'Agence, "les expositions fréquentes à des niveaux modérés de pollution, qui sont responsables de l'essentiel des impacts sanitaires et non les pics de pollution".

Dans son avis, l'agence recommande de donner la priorité à la réduction des pollutions à la source - essentiellement la combustion du bois, du charbon et du fioul, les industries, les transports et l'agriculture...

Dans les grandes concentrations urbaines, comme en Ile-de-France, les émissions des véhicules, surtout au diesel, contribuent pour près d'un tiers à l'émission des particules fines.

Les particules fines PM10 - d'un diamètre inférieur à 10 microgrammes - et surtout PM2,5 - moins de 2,5 microgrammes - peuvent pénétrer profondément dans les voies respiratoires.

Cependant, si les "seuils d'information et d'alerte ne présentent globalement pas de bénéfices sanitaires substantiels", leur mise en oeuvre permet de

sensibiliser le grand public, en particulier les populations les plus sensibles: femmes enceintes, enfants, personnes âgées et celles souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, remarque l'Afsset.

Publié le: 23/03/2009 à 10:27:52 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/particules-fines-a163761.html>